

Baillargues Beaulieu Castelnau le Lez Castries Clapiers Cournonsec Cournonterral

Villeneuve-lez-Maguelone
Vendargues
Sussargues
Saussan
Saint Jean de Védas
Saint Georges d'Orques
Mourgues
Saint Genès des

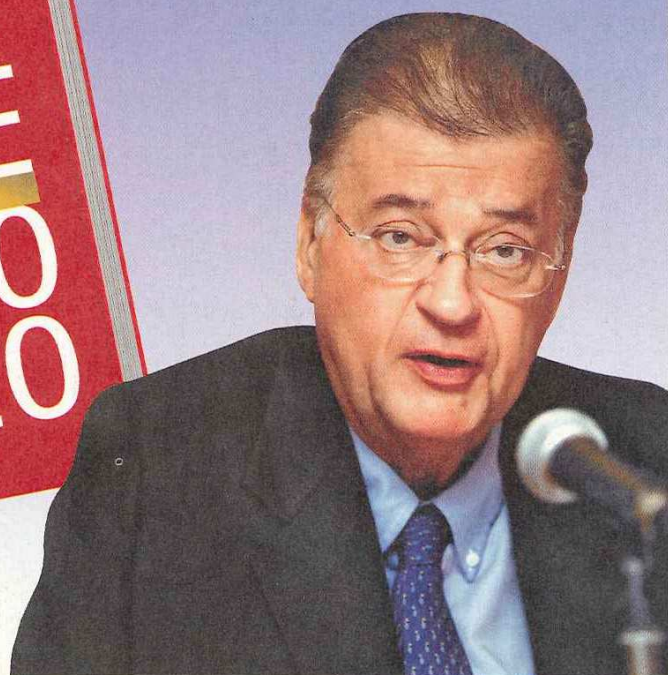
HARMONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 224 • novembre 2005

Economie, démographie, environnement, habitat...

Un livre pour comprendre l'Agglo de demain



Fabrigues Grabels Jacou Juvignac Lattes Laverune Le Crès Montaud Monferrier-sur-Lez Montpellier Murviel les Montpellier

Pérols Pignan Prades le Lez Restinclières Saint-Bres Saint-Dréary



Montpellier, la longue marche 1970 - 2020

Sortie en librairie le 1^{er} décembre de "Montpellier, la Longue Marche 1970-2020". A travers 144 pages, abondamment illustrées et regroupées en cinq chapitres, Georges Frêche retrace la genèse du développement récent de Montpellier et de son Agglomération pour en faire un pôle majeur au sud de la France et de l'Europe. Il dévoile quelques pistes d'avenir, en décrivant les grands enjeux qui nous attendent et les grands chantiers à mener.

Au moment où se discute le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération de Montpellier, cet ouvrage, très référencé, nourrit une réflexion sur les nécessaires mutations de l'Agglomération qui permettront à ses habitants de continuer à partager la qualité de vie qui est la leur. Le magazine Harmonie est heureux de vous présenter, en exclusivité, quelques extraits du livre.

L'ESPRIT DE MOUVEMENT

(...) Depuis 1977, tout ce que j'ai pu entreprendre fut habité par la même conviction : l'histoire de notre pays s'écrit aussi en province. Après avoir connu une croissance peu comparable en France, et dont la maîtrise fait pâlir beaucoup d'envieux, j'ai toujours fait en sorte que Montpellier ait le choix. Le choix de la vie qu'elle souhaitait offrir à ses habitants. Ce livre met en récit l'histoire de ces choix et ouvre de larges perspectives. Les Montpelliérains savent bien que la qualité de vie que nous avons acquise résulte toujours d'équilibres précaires. Ce n'est pas le statu quo qui pérennise les situations, mais le mouvement. C'est cet état d'esprit qui doit encore aujourd'hui nous mobiliser (...)

L'ÉTAT

(...) Qui ignore encore que le monde n'est plus celui d'il y a trente ans ? Qui peut encore penser que nous ne sommes pas soumis aux logiques d'un capitalisme mondialisé ? À ces nouvelles réalités doivent correspondre de nouvelles actions. Beaucoup se tournent vers l'État pour pallier les angoisses d'une précarité sociale toujours plus forte. Ils risquent fort d'être déçus. Désengagé sur la plupart de ses domaines de compétence, l'État, empêtré dans ses

difficultés budgétaires, n'assure plus comme il le faudrait ses missions. Alors même que depuis les années quatre-vingt la décentralisation conduite par Gaston Defferre se voulait comme le moyen de rapprocher le pouvoir de ceux qui en étaient dépourvus, elle est aujourd'hui perçue comme un désengagement de l'État et un recul de la solidarité nationale. Il n'est plus possible de rester quietiste face à l'État. À nous de prendre nos responsabilités. (...)

MONDIALISATION

(...) Notre insertion dans la mondialisation reste fragile. Nous vivons douloureusement la concurrence des pays à bas salaires. Cette concurrence frappe aussi les villes. Pour ne pas la subir, nous sommes passés à l'offensive en donnant à Montpellier dès les années quatre-vingt, un rayonnement international bien supérieur à celui que naturellement on pouvait escompter. Ces situations de concurrence sans filet créent un sentiment de peurs multiples. Ces inquiétudes doivent être entendues comme des demandes de protections et de préventions. Elles ne peuvent trouver d'échos dans l'émiettement des pouvoirs locaux. Seule l'intercommunalité concrétise un rassemblement efficace des forces territoriales. (...)

MENACES SUR MONTPELLIER

(...) Ce rayonnement intellectuel n'est pas une donnée éternelle pour notre agglomération. Sans qu'il soit besoin d'agiter l'épouvantail du déclin, nous sommes menacés. La concurrence internationale bien sûr, mais aussi les choix insidieux des gouvernements successifs appuyés sur la DATAR, qui défait Montpellier au bénéfice de Toulouse, Lyon et Marseille. (...)

L'INTERCOMMUNALITÉ

(...) Alors que partout en Europe la rationalisation de la carte communale s'est opérée, le génie français de l'intercommunalité permet le maintien de chacune de nos communes sans pour autant perdre en efficacité. Aux communes la proximité, à l'agglomération les grands projets. Cette division des tâches garantit le maintien et le développement de services publics locaux. L'effet de taille recherché n'a qu'un objectif :

permettre à chacun d'avoir un égal accès aux droits et aux services publics offerts par la ville. (...)

UN HOMME LIBRE

(...) Pour moi, la politique n'est pas un métier mais un engagement. Pour gagner ma vie, j'ai toujours enseigné et assumé sans interruption mes cours à la faculté de droit, ce qui fait de moi un homme libre. Cette situation assez rare dans le monde politique, peuplé de gens qui ont besoin d'être réélus pour continuer de vivre, et qui sont donc plus réticents au changement, m'offre une posture salutaire. (...)

Montpellier, la longue marche 1970 - 2020
de Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération
Editions Empreinte - 144 pages
Prix public 14 €

besoin de main-d'œuvre est important comme dans le bâtiment. Beaucoup, depuis, ont trouvé un emploi stable, souligne la présidente déléguée de la commission Insertion par l'économie, qui aide aussi à la détermination des besoins des entreprises. Montpellier Agglomération soutient également le pôle Emplois services Hérault, qui rapproche les offres et les demandes d'emploi dans différents métiers.

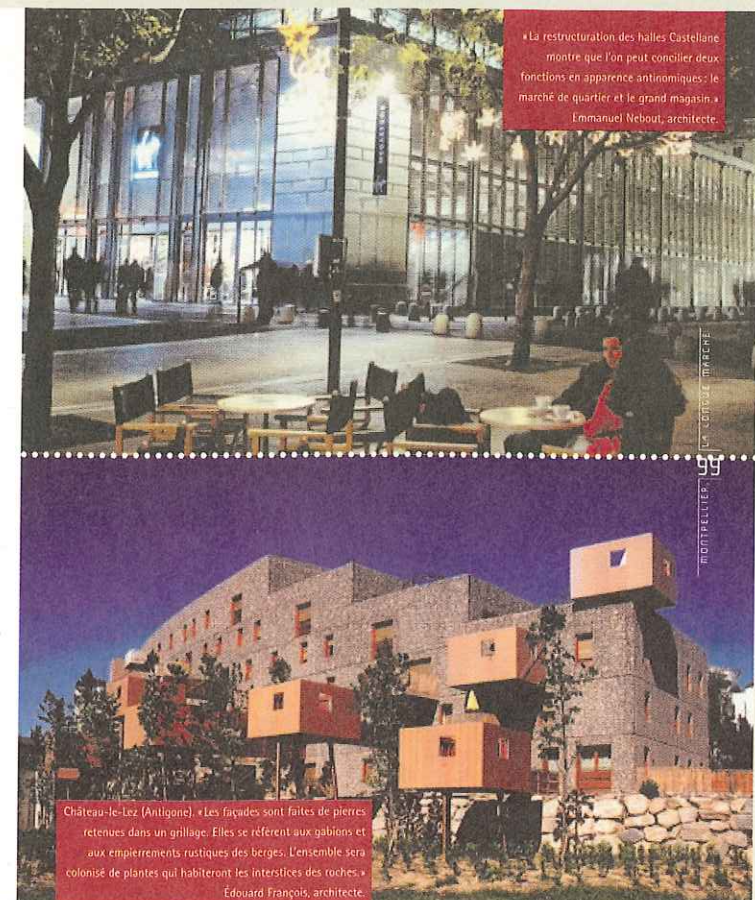
Par cette politique de recherche d'un développement économique durable, la communauté d'agglomération transmet un message de confiance et d'espoir aux populations qui s'installent et à celles qui, paradoxalement dans un espace à forte dynamique, se trouvent exclues de la croissance et marginalisées sur le plan social. Une politique volontariste, difficile à conduire, certes, mais indispensable pour qualifier les grands objectifs d'un futur à construire.

l'horizon des relations internationales

C'est en 1955 que Montpellier a signé la première convention de jumelage avec Louisville aux États-Unis, dans l'État du Kentucky. Le réseau des villes jumelées s'est depuis élargi à Heidelberg, Barcelone, Tibériade, Chengdu et Fès pour constituer une communauté de tous les continents qui confirme la vocation internationale de Montpellier. Les néo-Montpelliérains (étudiants, artistes, entrepreneurs, citoyens du monde) témoignent du dynamisme de la cité, de son rayonnement et de son ouverture aux autres. La ville participe également aux nombreux réseaux internationaux de villes : Eurocities, créée en 1989, le réseau France, affilié à l'Unesco et qui œuvre pour la

conservation du patrimoine, la Ligue mondiale des villes historiques, qui a tenu son congrès international en 2000 à Montpellier, la Fédération mondiale des cités unies et sa branche française, le Conseil des communes et régions d'Europe, qui a attribué à Montpellier le label européen des villes durables en 1996, Energie-Cités et le réseau Villes-Santé, que Montpellier a intégrés dès leur création au début des années 1990. L'enrichissement culturel, scientifique, économique et social accompagne ces ouvertures au monde que concrétisent la maison de l'Europe au cœur d'Antigone, la maison des Relations internationales située dans l'Hôtel de Sully, la maison de Heidelberg, qui

couronne le jumelage avec la cité rhénane, l'espace Martin-Luther-King, qui abrite de nombreuses associations de coopération, de solidarité et d'échanges internationaux. Le district avait confirmé la densité de ces relations, et les petites communes associées avaient recherché des jumelages avec des villes de leur taille en Europe notamment. La communauté d'agglomération a amplifié cette politique sur le plan culturel et social, mais surtout sur le plan économique, notamment avec la Chine, l'Inde, le continent américain et les pays de la Méditerranée. L'objectif est de procéder à des accords pour favoriser l'installation réciproque de sociétés innovantes, participer à des salons internationaux, construire des programmes d'échanges. C'est une forme de mondialisation qui donne du sens aux choix politiques de solidarité internationale.



« La restructuration des halles Castellane montre que l'on peut concilier deux fonctions en apparence antinomiques : le marché de quartier et le grand magasin » Emmanuel Nebout, architecte.

Château-le-Lez (Antigone) « Les façades sont faites de pierres retenues dans un grillage. Elles se réfèrent aux gabions et aux empièlements rustiques des berges. L'ensemble sera colonisé de plantes qui habiteront les interstices des roches » Édouard François, architecte.